

Réf: Dossier N° : 55792

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AGRO ENERGY LIMITED » en abrégé «AGRO ENERGY »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAU SAINT JACQUES,
LATRILLE, 11 BP 305 ABJ 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AGRO ENERGY LIMITED » en abrégé «AGRO ENERGY ».

Objet: Commerce générale de matière première agricole (Café-Cacao, Palmier à huile, Coton, noix de Cajou, Noix de Coco, Caoutchouc etc.), Import-export de diverses marchandises et de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAU SAINT JACQUES, LATRILLE, 11 BP 305 ABJ 11

GERANT: Madame LENDIO GLINOGO MARILYN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27656 du 22/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24862 du 22/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

